

Après une brève introduction le Maire a fait un bilan rapide non exhaustif de l'année 2018 et quelques **perspectives** pour 2019.

Les travaux :

La zone 30 rue du Soleil est opérationnelle devant l'immeuble OPH 39 en voie d'achèvement. Il reste quelques finitions qui seront faites au printemps.

Ont été réalisés :

- des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite conformément aux programmes adoptés,
- des réfections de trottoirs rue de Belvoye avec des parties enherbées d'un gazon à pousse lente qui limite le nombre de tonte et ceci dans **le respect de notre engagement** d'arrêter l'utilisation des produits Phytosanitaires. Nous poursuivrons dans ce sens notamment sur les trottoirs de la rue du Moulin.
- installation d'un abri fitness aux abords du stade. C'est un équipement pensé et proposé par les filles et les garçons du secteur jeunes, qui sont invité-e-s à poursuivre leur réflexion pour compléter cet aménagement.

D'autres travaux sont à noter :

- la rénovation du chauffage au gymnase Auguste Delaune et à la salle des fêtes,
- l'installation d'alertes, le changement du sol du couloir, la mise en accessibilité, la modification du chauffage à l'école Paul Langevin.

Se poursuit le remplacement de **l'éclairage public** avec la mise en place de lampes LED. C'est la 3ème tranche de l'ordre de 26000€ réalisée sur les 6 prévues. Je précise que les coupures nocturnes associées aux nouvelles installations ont permis de réaliser une économie de plus de 13 000€ sur l'année. Malgré une baisse significative des recettes due à la diminution des dotations de l'état, la commune met tout en œuvre pour **maintenir des services de qualité** à destination de la population et comme en 2018 il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

En ce qui concerne la salle des fêtes, le budget 2019 devra faire face à la réalisation impérative de travaux importants. À l'isolation du plafond et à la rénovation de l'éclairage déjà prévues en 2018, s'ajoutent des travaux de mise en conformité pour la sécurité incendie, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de mise aux normes environnementales. Ces travaux sont programmés pour l'automne. En attendant la réalisation les nouvelles demandes de location ne sont pas acceptées.

Venons-en maintenant à l'urbanisation de la commune

Le conseil municipal a adopté en décembre 2018 l'avant-projet du **quartier des Vergers**. Il faut le dire nous accusons un certain retard, retard qu'il faut toutefois relativiser puisque aujourd'hui nous avons un projet mieux adapté aux différentes contraintes que sont la nature des sols, l'assainissement avec l'obligation d'un schéma directeur à réaliser dans les mois qui viennent lequel doit aussi répondre à l'avenir de notre station d'épuration, les charges financières, le marché de l'immobilier pour ne citer que cela. Nous sommes toutefois en capacité de répondre en matière d'accession à la propriété à de nouvelles demandes plus exigeantes et plus sensibles aux questions environnementales et au développement durable. Je le rappelle notre projet de quartier a reçu le **label Ecoquartier** et bénéficie à ce titre d'une subvention de la région. Va être déposé prochainement le permis d'aménager pour la phase 1, soit une quinzaine de parcelles, pour un début de travaux à l'automne 2019 et des premières ventes de parcelles début 2020. Le quartier des Vergers c'est 3 phases sur plusieurs années.

Dans le même temps l'Intermarché devrait s'installer dans le périmètre du nouveau quartier. Le permis de construire est déjà déposé, la promesse de vente du terrain est signée depuis juillet 2018. Quelques précisions pour bien comprendre le déplacement de ce supermarché. Pour se maintenir Intermarché a besoin d'une plus grande surface pour **une meilleure offre**. Sans cela c'est à brève échéance la fermeture et les habitant-e-s seraient dans l'obligation de faire quelques déplacements et achats ailleurs. Ce qui ne serait pas sans répercussions sur les autres commerces. S'agrandir sur la Place du 1er Mai est impossible pour une raison essentielle : le plan de prévention des risques technologiques SOLVAY INOVYN (PPRT) ne le permet pas. D'où cette solution de construire un établissement neuf hors zone PPRT. Solution qui a le mérite de maintenir l'activité commerciale à Damparis.

C'est un choix judicieux **pour préserver l'attractivité** de notre commune, une attractivité bien réelle avec des écoles, 1 collège, 2 gymnases, 2 stades, avec des commerces, une pharmacie, un laboratoire d'analyses, deux centres médicaux, des dentistes, des kinésithérapeutes (cette liste n'est pas exhaustive), sans oublier l'activité économique, notamment Kohler Jacob Lafon, Solvay-Inovyn, et la zone Innovia qui se remplit doucement mais sûrement principalement aujourd'hui côté Damparis et prochainement côté Choisey (Colruyt).

C'est tout cela notre attractivité, et plus encore avec notre cadre de vie, nos espaces verts, le fleurissement, nos services à la population. Aujourd'hui je suis de plus en plus convaincu que notre territoire bien desservi en voies de communication entre Dijon et Besançon est déjà devenu « la banlieue » de ces deux grandes villes. Prendre conscience de cela, c'est préparer l'avenir. **Préparer l'avenir** c'est aussi être attentif à notre environnement, à l'éducation, à la culture, aux activités associatives et sportives, à la citoyenneté, sans oublier la dimension sociale. J'ouvre une parenthèse pour dire que pour moi social est un beau mot, qui nous distingue en tant qu'humain, vivant en société...

Quand notre CCAS vient en aide aux plus démunis-e-s, famille ou personne seule, jeune ou personne âgée, chômeur-se, travailleur-se précaire, retraité-e, c'est bien pour répondre à ce devoir absolu de solidarité et d'humanité. En disant cela, je pense aussi aux migrant-e-s. Cette **humanité**, elle ne va pas sans la culture. C'est pourquoi depuis très longtemps Damparis a fait le choix de **développer la culture** et de maintenir les efforts faits en ce domaine, que cela soit avec les expositions artistiques et artisanales, les animations culturelles et festives, les cavalcades, les concerts, le partenariat avec l'école de musique, le théâtre, le festival du livre et de la BD, etc...

Tout cela bien évidemment en lien étroit avec le milieu scolaire et associatif. Soulignons l'activité des **nombreuses associations** qui est un élément important à la vie de la commune. L'attractivité de notre commune n'est pas étrangère à tous ces engagements en faveur de la culture, de l'éducation, de la citoyenneté, du **bien vivre ensemble**.

C'est aussi dans ce sens d'humanité et de respect des droits humains que se pose la question de l'égalité et de **la justice sociale**. Vous le savez, la commune est engagée depuis 2014 en faveur de **l'égalité réelle** entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Nos actions se sont poursuivies en 2018 avec l'accompagnement des établissements scolaires par le biais d'interventions autour du jeu, dans les classes de grande section de maternelle, avec la formation des enseignants et enseignantes de l'école primaire à la pratique du théâtre forum, la conseillère pédagogique de la circonscription de Dole Sud, deux professionnelles du RASED, le CPE du collège ainsi que l'animateur du secteur jeunes. Cette formation a permis grâce à l'outil théâtre de découvrir la façon d'aborder les difficultés qui se posent à

l'école notamment sur le thème du respect de l'autre et en particulier le **respect entre filles et garçons**.

Les emplois d'été se font toujours de façon paritaire, comme l'affectation dans les services. Par ailleurs deux structures nous ont sollicités pour partager notre expérience de petite collectivité « pionnière » en matière **d'égalité F/H**. C'est le cas de la ville et communauté de Besançon avec les référents et référentes égalité. C'est le cas de l'association régionale pour l'amélioration des conditions de travail, l'ARACT Bourgogne Franche Comté pour l'organisation d'une réunion avec des représentants d'entreprises privées, de syndicats, du CNFPT, de la chambre des métiers...

En 2019 ce **partage d'expérience** se fera en direction des collectivités locales de notre secteur lesquelles sont invitées à l'initiative de la Préfecture à une rencontre en Sous-préfecture de Dole le 12 février. L'objectif étant de faire essaimer cette thématique essentielle à notre démocratie.

2019 verra également l'aboutissement d'un **projet égalité filles garçons** en partenariat avec l'école primaire, le collège et l'Université Bourgogne Franche-Comté dans le cadre d'un grand projet Interreg franco suisse appelé PILE. Les ados du secteur jeunes se déplaceront à l'université de Besançon en lien avec le Conseil de la vie collégienne. D'autres actions sont également prévues et restent à définir. Je souligne que, par leur **proximité** avec la population, les collectivités locales ont une responsabilité et un rôle à jouer pour favoriser une société réellement égalitaire.

Après avoir évoqué le mouvement des Gilets Jaunes et son soutien aux **revendications** exprimées (voir édito du Flash Mag récemment distribué), le maire poursuivait avec une série de remerciements :

Un grand merci aux femmes et aux hommes de nos services municipaux pour leur **engagement** et leur travail au quotidien. J'ai cette année encore toutes les raisons d'être satisfait. Personnellement et au nom des damparisiennes et des damparisiens je les félicite. Merci à nos deux policiers qui ont été très sollicités en 2018. Police de proximité et de **médiation**, ils interviennent dans les écoles pour initier à la sécurité routière, ils font respecter les réglementations et ils verbalisent sans complaisance les infractions. Ces derniers mois ils ont dû faire face à des comportements inadaptés et des nuisances sur la voie publique. J'ai été amené à prendre deux arrêtés un pour interdire la consommation d'alcool sur certains lieux publics notamment aux abords des écoles,

l'autre pour le placement d'un chien mordeur procédure qui a abouti en novembre dernier avec l'intervention des gendarmes.

Merci aussi à la gendarmerie pour son intervention efficace et à la Sous-Préfecture pour son soutien. Merci aux membres du CCAS élus et bénévoles pour leur dévouement aux côtés de nos jeunes, de nos personnes âgées et des familles en difficulté. Ils peuvent témoigner de la progression de la pauvreté, de la précarité et de la nécessité de créer du **lien social**. Merci aux équipes éducatives de nos écoles et du collège, aux animateurs et animatrice du Centre Aragon et notamment du secteur jeunes.

Merci aux parents d'élèves des deux associations récemment créées. Ils sont à l'origine d'actions remarquables et réussies. C'est **nouveau**, c'est **réconfortant**, c'est à encourager et c'est porteur d'espoir pour la vie communale. Merci aux clubs sportifs et **aux nombreuses associations** à leurs responsables et aux bénévoles. Leur dynamisme est un atout essentiel pour la vie de notre commune et son attractivité. Merci à l'école de musique de Tavaux Abergement-la-Ronce Damparis pour son implication toujours très appréciée. Le nombre d'élèves damparisiennes a encore augmenté.

Merci aux membres du **Conseil consultatif**. Je salue à nouveau leur travail. C'est en 2012 qu'est lancé le projet de création de quatre circuits de randonnée sur notre territoire. Du temps et beaucoup d'énergie ont été nécessaires pour aboutir et mettre en relation ces circuits avec ceux du Grand Dole et du Département. Un plan guide sera bientôt à disposition. Je souhaite que les femmes et les hommes de ce conseil consultatif poursuivent leurs réflexions pour le faire évoluer et expérimenter d'autres pistes qui permettent à la citoyenneté de s'exprimer partant du principe que rien n'est figé, qu'il n'y a pas de modèles qui s'imposent et qu'il faut tenir compte des réalités.

Merci aux acteurs et actrice de **notre politique culturelle** que nous voulons maintenir là aussi pour créer du lien social et développer le vivre ensemble.

Notez sur vos agendas 2019

L'Exposition créations passions les 16 et 17 mars

La course du premier mai avec les 60 ans de ACDTR

Le Festival Texte et Bulle les 18 et 19 mai

La Fête de la musique le 15 juin

Le Téléthon en octobre et novembre

Pour d'autres renseignements sur d'autres manifestations je vous invite à consulter notre site.

Merci aux élus municipaux hommes et femmes, à mes adjoints et adjointes pour le sérieux de leur travail. Ça tient la route, le moteur tourne bien et je ne dis rien du pilote...

Merci à vous toutes et tous d'honorer par votre présence cette cérémonie traditionnelle des vœux.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.